Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 19 février 2025

(Vidéo) Carpentras, L'inguimbertine, Visite de l'exposition permanente et jeu découverte vidéo

L'Inguimbertine propose de se faire découvrir, en famille lors d'une visite inédite mêlant exploration de l'exposition permanente et jeu découverte vidéo, ce vendredi 21 février à 10h.

L'Inguimbertine propose la découverte de l'exposition permanente et l'expérimentation de jeux vidéo dans l'espace Image et son de la bibliothèque-multimédia, moment où les deux média se répondront au cours d'une visite ludique en famille qui séduira autant les amateurs de jeu vidéo que les plus circonspects des visiteurs.

Et pour cause

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 19 février 2025

Le jeu vidéo est devenu le loisir préféré des français depuis deux décennies, d'où sa légitime place au sein de la bibliothèque-musée Inguimbertine. Ils sont 77% des plus de 10 ans y jouer occasionnellement. Ce serait même un loisir majoritairement pratiqué par les adultes à 47% féminin.

Un médium qui allie littérature, cinéma, musique et graphisme

Reconnu comme un véritable médium culturel, le jeu vidéo fait appel aux savoir-faire de la littérature, du cinéma, de la musique et du graphisme. Rien d'étonnant donc à ce que l'Inguimbertine, –La structure a été l'une des premières bibliothèques de France à proposer un service de prêt à domicile dès 1874-, ait intégré le jeu vidéo dans son projet culturel.

Les infos pratiques

Nombre de places est limité. Réservation obligatoire. Durée : 1h30. 3€ en plus du billet d'entrée. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans, les porteurs de la carte Jeunes, les détenteurs du Pass annuel. Réservation au 04 90 63 04 92. En savoir plus ici. L'Inguimbertine à l'Hôtel Dieu, Bibliothèque musée, 180, place Aristide Briand, à Carpentras.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !